



Nom de l'action : Requalification des places du centre village

Thème : Urbanisme, équipements, logement, paysages, risques

Enjeux « A » : Une urbanisation durable préservant l'architecture provençale et le cadre de vie

Objectif Agenda 21 : Améliorer le cadre de vie des habitants.

Date de la création de la fiche : 30/11/2018

Dernière mise à jour : le 31/01/2019

En projet	En cours	Réalisé	Abandonné
-----------	-----------------	---------	-----------

Acteurs de l'action *Qui met en œuvre ?*

Pilote de l'action : Pierre Sandillon

Elu(s) référent(s) : Jean Luc Fernandez

Service ou structure concerné : services techniques et urbanisme

Commission référente : commission extramunicipale aménagement des espaces publics

Contexte

Dans le cadre de ses grands projets structurants et de sa démarche Agenda 21, la commune travaille sur l'amélioration du cadre de vie de ses administrés et l'aménagement des espaces publics du centre-village : place Felix Lescure, place des Martyrs, et cours Ferrer.

A ce titre, une réunion publique s'est tenue le 7 juin 2017 afin d'expliquer la démarche participative que la commune souhaitait mettre en place.

Depuis, une série de consultations (associations, riverains, commerçants, personnes liées à la sécurité...), ont permis de collecter tout un ensemble de propositions concrètes. Une commission extramunicipale dédiée au projet et réunissant des élus, techniciens et administrés s'est réunie régulièrement pour étudier ces propositions.

La commune a également choisi de faire appel à un Bureau d'étude, qui viendra en appui, sur les dernières réunions de la commission extramunicipale, afin d'effectuer une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage d'aide à la décision. Le projet final prendra en compte les propositions pré-retenues par la commission extramunicipale, les planches paysagères issues des concertations du Plan Paysage élaboré en 2016, et de l'ancienne étude, réalisée en 2012, par la municipalité précédente.

Les premiers travaux devraient voir le jour d'ici fin 2018.

Description de l'action et calendrier de mise en œuvre

Ce projet s'adresse aux :

- Les commerçants riverains
- Les habitants riverains
- Les habitants non riverains
- Les forains
- associations

Étapes prévues :

- 7 juin 2017 : réunion publique de lancement du projet
- constitution des membres de la commission extramunicipale des aménagements des espaces publics
Parité entre nombre d'élus (8) et nombre d'administrés :
 - 2 commerçants du centre
 - 4 riverains, ne faisant partie d'aucune commission extramunicipale en cours
 - 2 administrés non riverains, ne faisant partie d'aucune commission extramunicipale en coursLes techniciens, institutionnels et partenaires liés aux thématiques abordées sont conviés de fait
- entre le 12 juin et le 26 juin 2017 : recensement des besoins et problématiques, sous forme d'ateliers de travail et d'échanges avec les publics impactés (commerçants, associations, forains, pompiers et autres organismes liés à la sécurité...)
- en septembre : réalisation du marché et lancement de l'appel d'offre pour le choix du bureau d'étude
- une commission extramunicipale par mois en septembre 2017 et novembre 2018

Ces différentes étapes serviront d'indicateurs de suivi et d'évaluation de l'action

Résultats attendus de l'action

Objectifs :

- Améliorer le cadre de vie
- Optimiser l'espace public
- Améliorer l'accessibilité du centre-village
- Réorganiser le stationnement et la circulation

- Concerter les différents usagers impactés

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de commissions extramunicipales réalisées.
- nombre de personnes et d'usagers impactés concertés.

Budget prévisionnel						
	Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2016 / 2020			Métropole de 2014 / 2020		
Objet de la subvention	Montant des travaux	Montant subvention	%	Montant des travaux	Montant subvention	%
réhabilitation du cours Ferrer				800 000€	160 000€	20%
l'aménagement des espaces publics du centre village	1 500 000€	900 000€	60%	700 000€	140 000€	20%

Niveau de Développement Durable et de Mise en œuvre de l'action
Préservation et valorisation du patrimoine bâti et paysager Démocratie participative Aménagement et construction durables

Suivi de l'action
Calendrier de réalisation : ▪ 7 juin 2017 : réunion publique de lancement du projet

- **12 juin 2017** : réunion de concertation avec les commerçants
- **26 juin 2017** : réunion de concertation avec les associations
- **3 juillet 2017** : réunion de concertation avec les organismes et institutions liées à la sécurité, la réglementation, le stationnement, la circulation : sapeurs-pompiers, gendarmerie, police municipale, CCFF
- **11 septembre 2017** : réunion de concertation avec les riverains
- **25 septembre 2017** : commission extramunicipale
- **9 octobre 2017** : commission extramunicipale
- **23 octobre 2017** : commission extramunicipale
- **23 novembre 2017** : rencontre de 3 prestataires pour échanges sur la commande et l'étude souhaitée
- **novembre 2017** :
Envoi de documents aux prestataires pour réalisation de leur offre :
 - comptes rendus des différentes commissions extramunicipales
 - document et de synthèse des recueils de contraintes et besoins issus des différentes consultations
 - planches paysagères issues du plan paysage réalisé en 2016
 - ancienne étude du projet de requalification réalisée en 2012
 - Rédaction du cahier des charges pour le marché de service. Il a été élaboré en prenant en compte le recueil des contraintes et besoins recueillis lors des différentes consultations des publics impactés
 - 3 devis reçus et étudiés et choix du prestataire effectué
- **11 décembre 2017** : date de la première rencontre du bureau d'étude retenu avec la commission extramunicipale
Report de cette date pour janvier 2018, faute de disponibilité du bureau d'étude
- **avril 2018** :
 - Rédaction du cahier des charges pour le marché de service. Il a été élaboré en prenant en compte le recueil des contraintes et besoins recueillis lors des différentes consultations des publics impactés
- **mai 2018** :
 - 2 devis reçus et étudiés et choix du prestataire effectué
- **juin 2018** : première rencontre du bureau d'étude retenu avec la commission extramunicipale
- **juillet 2018** : réunion de travail avec le bureau d'étude + relevé topographique
- **23 juillet 2018** : présentation pré étude du bureau d'étude à la commission extramunicipale
- **1 octobre 2018** : commission extramunicipale
- **octobre 2018** : réception du rapport de diagnostic envoyé par le bureau d'étude

Bilan

Les réunions de concertations des publics impactés ont eu lieu comme prévu.

Elaboration d'un tableau de synthèse des différentes réunions avec les problématiques et besoins recueillis.

Les différentes commissions extramunicipales se sont déroulées sur une échelle temps plus longue que prévue

Deux commissions extramunicipales en présence de l'AMO ont été nécessaires

Commissions extramunicipales effectuées :

- le 23 juillet 2018

- le 1^{er} octobre 2018

Il reste le travail de phasage des travaux à établir

Le projet verra finalement le jour courant 2019

Budget final

Pistes d'amélioration